

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Session Ordinaire De Décembre 2024

Délibération

N°CC/2024/09/166

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre s'est réuni en présentiel à la salle de délibérations de la mairie de Lamentin sous la présidence de Guy LOSBAR, Président,

Présents : Guy LOSBAR - Adrien BARON - Camille ELISABETH - Nestor LUCE - Fauvert SAVAN - Ephrem GLORIEUX - Daniel PETRIS - Roselise FAMIBELLE - Patricia ELUSUE - Ketty DELVER - Jacqueline LOLIA - Joël HILAIRE - Henri YACOU - Philippe DEZAC - Gilbert ROUYARD - Annick ABELA - Henri JOTHAM - Ginette VEROIX - Edmée MAURIELLO - Didier MARICEL - Augustin KANCEL - Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET - Jocelyne UNIMON - Bruno FELICIANNE - David NEBOR

Acte rendu exécutoire
- après transmission
en préfecture le

Procuration : Yolande BOURGUIGNON représentée par Jacqueline LOLIA

Absents excusés : Philippe MORVAN - Benjamin GRACCHUS - Jocelyn SAPOTILLE

20 DEC. 2024

Absents : Ferdy LOUISY - Bernard ABDOUL MANINROUDINE - Rémy SENNEVILLE - Josy ALEXIS - Sylvie DAGONIA - Liliane MAXIMIN-BAJAZET - Line LAGUERRE - Clara RIGAH - Christian JEAN-CHARLES - Laura GUEPPOIS - Cynthia CHAPOULIE - Jeanny MARC-MATHIASIN - Magalie SALIBUR

- publication sur le site
Internet ou notification le,

Votants : 26

20 DEC. 2024

Secrétaire de séance : Bruno FELICIANNE

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA CANBT SUITE A L'AVIS N°2024-0058 DU 4 NOVEMBRE 2024 DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES ET L'ARRETE PREFECTORAL N°971-2024-12-04600013 DU 4 DECEMBRE 2024

Sainte-Rose,
Le 17/12/2024

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L.2311-1 à L. 2324-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances locales ;

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu l'avis de la chambre régionale des comptes n°2024-0058 du 04 novembre 2024, notifié le 19 novembre 2024 sur le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024 de la communauté d'agglomération du NORD-BASSE-TERRE (CANBT) et des budgets annexes « Eau », « Assainissement » et « Transport », au titre des articles L. 1612-14 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 971-2024-12-04-00013 du 04 décembre 2024 portant règlement du budget primitif 2024 de la communauté d'agglomération du NORD-BASSE-TERRE (CANBT) et du budget annexe « Transport » ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-1683/AD/II/2 du 30 décembre 2010 portant extension du périmètre et transformation de la CCNBT en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté n°2012-1122 du 16 octobre 2012 portant extension du périmètre de de la CANBT ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° CC/2024/05/99 du 30/05/2024 portant vote du budget primitif 2024 ;

Vu l'avis de la Chambre Régionale des Comptes n°2024-0058 du 4 novembre 2024 constatant le déficit des comptes de la CANBT d'un montant de 7 596 527,60 euros ;

Considérant les inscriptions budgétaires prévus au budget primitif 2024 aux chapitres 21 et 23 respectivement 8 032 401,86 et 3534 907,76 euros ;

Considérant l'exécution budgétaire réalisée lesdits chapitres il convient, de modifier les prévisions en conséquence ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre est un établissement public relevant de la strate démographique des EPCI de 40 000 à 80 000 habitants, eu égard au dernier recensement INSEE disponible fixant le niveau de population au 1^{er} janvier 2020 à 79 257 habitants ;

Vu le rapport du Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre ;

Et après en avoir délibéré :

Le conseil décide par scrutin :

- Nombre de membres en exercice : 42
- Nombre de membres présents au moment du vote : 25
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Nombre de voix pour : 26

ARTICLE 1 : D'adopter la décision modificative n°1 au budget primitif 2024, dont les chapitres en dépenses et recettes des deux sections – Fonctionnement et Investissement – et la balance générale tels que présentés en annexe 1.

ARTICLE 2 : De voter l'ensemble des chapitres budgétaires et la nouvelle balance générale du budget 2024 suite à la décision modificative n° 1 comme présenté en annexe 2.

ARTICLE 3 : De préciser que l'assemblée délibérante a voté la présente décision modificative N° 1 au budget 2024 de l'établissement et son annexe « Transport » par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau des chapitres et opérations pour la section d'investissement, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle, en conformité avec la nomenclature comptable en vigueur pour les collectivités territoriales.

ARTICLE 4 : De donner en tant que besoin délégation à Monsieur le Président pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

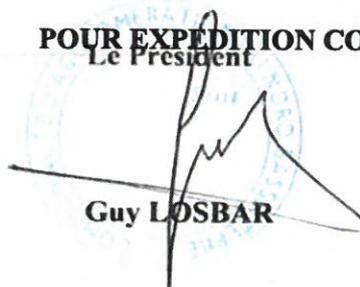
ARTICLE 5 : D'autoriser à l'intérieur de chaque section du budget, tant en investissement qu'en fonctionnement, les virements de crédits nécessaires, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses du personnel.

ARTICLE 6 : De donner tout pouvoir au président pour accomplir les formalités nécessaires et signer toutes conventions, pièces, actes et documents relatifs à l'exécution du budget 2024.

ARTICLE 7 : Le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse- Terre, le Directeur Général des Services et le Percepteur Communautaire, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre.

POUR EXPÉDITION CONFORME

Le Président



Guy LOSBAR

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Basse-Terre (6 Rue Victor Hugues – 97100 Basse-Terre) ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

CANBT - Délibération n° 2024-1220 - CC202409166-DE 3

Accusé de réception en préfecture / 12/2024
9711249710062-2024-1220-CC202409166-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

ANNEXE 1

Le budget primitif 2024 rectifié par décision modificative n° 1 se présente désormais comme suit et en corrélation avec l'avis de la CRC :

BUDGET PRINCIPAL 2024 RECTIFIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Dépenses de fonctionnement		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
011	Charges à caractère général	19 454 275,83	0,00	-425 000,00	19 029 275,83
012	Charges de personnel	6 982 674,38	48 765,47	75 470,86	7 106 910,71
014	Atténuations de produits	5 098 467,40	0,00	0,00	5 098 467,40
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisation de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	5 149 103,70	0,00	700 429,04	5 849 532,74
6586	Frais de fonctionnement de groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	497 276,94	0,00	0,00	497 276,94
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	2 147 515,60	2 147 515,60
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provis°	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 972 002,62	0,00	-1 681 842,97	2 290 159,65
042	Opér.ordre de transferts entre sections	1 228 083,00	0,00	0,00	1 228 083,00
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	42 381 883,87	48 765,47	816 572,53	43 247 221,87
Recettes de fonctionnement		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisation de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaines et ventes	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
73	Impôts et taxes	21 306 910,00	0,00	-10 903 015,00	10 403 895,00
731	Fiscalité locale	6 799 265,00	0,00	11 768 353,00	18 567 618,00
74	Dotations et participations	7 949 863,00	0,00	0,00	7 949 863,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00

78	Reprises sur provisions semi- budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opér.ordre de transferts entre sections	1 471 237,00	0,00	0,00	1 471 237,00
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	4 414 608,87	0,00	0,00	4 414 608,87
Total		42 381 883,87	0,00	865 338,00	43 247 221,87
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Dépenses d'investissement	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié	
		Restes à réaliser	Mesures nouvelles		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 169 215,00	0,00	-100 000,00	1 069 215,00
204	Subventions d'équipemet versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 032 401,86	0,00	-1 615 000,00	6 417 401,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 534 907,76	0,00	-585 000,00	2 949 907,76
10	Dotations, fnds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	209 685,00	0,00	0,00	209 685,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 048 937,00	0,00	0,00	1 048 937,00
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip, ,	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45,1	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opér.ordre de transferts entre sections	1 471 237,00	0,00	0,00	1 471 237,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	5 967 239,69	0,00	0,00	5 967 239,69
Total		21 433 623,31	0,00	-2 300 000,00	19 133 623,31
Recettes d'investissement	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié	
		Restes à réaliser	Mesures nouvelles		
13	Subventionsd'investissent (hors 138)	8 745 945,15	0,00	0,00	8 745 945,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,166)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporeles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipemet reçues	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations fonds divers et réserves	1 740 317,00	0,00	-940 317,00	800 000,00

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 747 275,54	0,00	0,00	5 747 275,54
138	Autres subv. d'invest.non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Emprunts et dettes assimilées 16449, 165,166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
45.2	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement de la section de fonctionnement	3 972 002,62	0,00	-1 681 842,97	2 290 159,65
040	Opér.ordre de transferts entre sections	1 228 083,00	0,00	0,00	1 228 083,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		21 433 623,31	0,00	-2 622 159,97	18 811 463,34

BUDGET ANNEXE « TRANSPORT » 2024 RECTIFIE

SECTION D'EXPLOITATION					
Dépenses d'exploitation		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
011	Charges à caractère général	3 674 525,00	0,00	0,00	3 674 525,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	327 000,00	0,00	0,00	327 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	500,12	0,00	0,00	500,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opér.ordre de transferts entre sections	51 042,00	0,00	0,00	51 042,00
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		4 053 067,12	0,00	0,00	4 053 067,12

Recettes d'exploitation		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	730 000,00	0,00	0,00	730 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 500 000,00	-6 710 662,00	0,00	-4 210 662,00
75	Autres produits de gestion courante	712 678,00	133 764,33	0,00	846 442,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	110 389,12	0,00	0,00	110 389,12
Total		4 053 067,12	-6 576 897,67	0,00	-2 523 830,55

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses d'investissement		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00	0,00	-200 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	519 481,37	0,00	-480 608,37	38 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fnds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		719 481,37	0,00	-680 608,37	38 873,00
Recettes d'investissement		Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 106)	0,00	0,00	0,00	0,00

106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opér.ordre de transferts entre sections	51 042,00	0,00	0,00	51 042,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	668 439,37	0,00	0,00	668 439,37
Total		719 481,37	0,00	0,00	719 481,37

ANNEXE 2

BUDGET PRINCIPAL – BALANCE GENERALE - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2024				
Section de fonctionnement	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
		Restes à réaliser – Conforme à l'arrêté préfectoral	Mesures nouvelles– Conforme à l'arrêté préfectoral	
Dépenses	42 381 883,87	48 765,47	816 572,53	43 247 221,87
Recettes	42 381 883,87	0,00	865 338,00	43 247 221,87
Résultat	0,00	-48 765,47	48 765,47	0,00
Section d'investissement	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
		Restes à réaliser – Conforme à l'arrêté préfectoral	Mesures nouvelles– Conforme à l'arrêté préfectoral	
Dépenses	21 433 623,31	0,00	-2 300 000,00	19 133 623,31
Recettes	21 433 623,31	0,00	-2 622 159,97	18 811 463,34
Résultat	0,00	0,00	-322 159,97	-322 159,97
Résultat global BP 2024	0,00	-48 765,47	-273 394,50	-322 159,97

BUDGET TRANSPORT– BALANCE GENERALE - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2024				
Section d'exploitation	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
		Restes à réaliser – Conforme à l'arrêté préfectoral	Mesures nouvelles– Conforme à l'arrêté préfectoral	
Dépenses	4 053 067,12	0,00	0,00	4 053 067,12
Recettes	4 053 067,12	0,00	0,00	-2 523 830,55
Résultat	0,00	0,00	0,00	-6 576 897,67
Section d'investissement	Montant voté au BP 2024	Décision modificative n°1		BP 2024 modifié
		Restes à réaliser – Conforme à l'arrêté préfectoral	Mesures nouvelles– Conforme à l'arrêté préfectoral	
Dépenses	519 481,37	0,00	-480 608,37	38 873,00
Recettes	719 481,37	0,00	0,00	719 481,37
Résultat	200 000,00	0,00	480 608,37	680 608,37
Résultat global BP 2024	200 000,00	0,00	480 608,37	-5 896 289,30

BUDGET CONSOLIDE

BUDGET	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PRINCIPAL	Fonctionnement	43 247 221,87	43 247 221,87	0,00
	Investissement	19 133 623,31	18 811 463,34	-322 159,97
TRANSPORT	Fonctionnement	4 053 067,12	-2 523 830,55	-6 576 897,67
	Investissement	38 873,00	719 481,37	680 608,37
	BUDGET CONSOLIDE	66 472 785,30	60 254 336,03	-6 218 449,27